

## QUAND C'EST FLOU C'EST QU'IL Y A UN LOUP

**Les négociations sur le CSE (Comité Social et Economique), qui durent depuis 3 mois sont à l'heure actuelle au point mort.**

Un calendrier de réunions a été mis en place par la CANSSM, or, les dernières réunions ont été sabotées par le Secrétaire du CE de la CARMI de l'Est qui est également Secrétaire du Comité Central d'Entreprise (CCE).

Les négociations n'ont pu se tenir étant donné qu'il n'était pas autorisé par son propre syndicat à y participer.

Il s'en est suivi par la CFDT, la CGT et FO une tentative de négociation en catimini sous forme de groupe de travail ou la voix de **4 personnes devait représenter les 4900 salariés de l'entreprise**!! La CFE-CGC n'a pas laissé faire en contestant auprès de l'employeur et de l'inspection du travail.

**Ces manœuvres délibérées qui empêchent les négociations n'ont-elles pas pour but de permettre à l'employeur d'imposer un CSE unique parisien ?**

### POSITION DES SYNDICATS

Devant ce blocage la CFE-CGC a officialisé sa position en envoyant un projet d'accord à la CANSSM et aux organisations syndicales en date du 21 janvier 2019.

Comme vous le savez la CFE-CGC propose la mise en place de :

➤ **CSE en région (Est, Nord, Sud et Siège) ainsi qu'un CSE central.**

A ce jour nous n'avons aucune réponse des autres organisations syndicales représentatives. Devant ce mutisme assourdissant nous pouvons nous poser la question de la stratégie de certains syndicats qui rechercheraient sans le dire, un statu quo nous menant au CSE unique parisien.

**La CFE-CGC a pris position et demande aux autres organisations syndicales représentatives de se positionner clairement.**

**Quelle est la vraie position de FO ?**

**Auraient-ils besoin d'aide ?**

**Quelle est la position de la CFDT ?**

**Serait-ce le fouillis ?**

**Quelle est la position de la CGT ?**

**Ça sent le roussi ?**

**Rejoignez la CFE-CGC qui a une position claire :**

**Défendre vos EMPLOIS, vos DROITS et vos PRESTATIONS en REGION.**

La CFE-CGC défend et défendra toujours **les seuls intérêts**  
de **tous les salariés.**